

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 10 novembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 10 novembre 2014, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2<sup>e</sup> étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-11-205

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 10 novembre 2014, tel que rédigé.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 novembre 2014, tel que rédigé :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. LÉGISLATIF**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2014
- 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2014
- 3.3 Liste des personnes endettées pour taxes
- 3.4 Séance extraordinaire du budget 2015
- 3.5 Renouvellement du contrat d'assurance
- 3.6 Approbation de la facture Dunton Rainville avocats

**4. RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1 Arrivées et départs de personnel
- 4.2 Remplacement congé de maternité – technicien(ne) en prévention incendie conjointement avec les municipalités de Rivière-Beaudette et Saint-Clet
- 4.3 Embauche d'un(e) technicien(ne) supplémentaire en prévention incendie conjointement avec les municipalités de Rivière-Beaudette et Saint-Clet
- 4.4 Embauche des chauffeurs au Service du déneigement municipal pour la saison 2014-2015

**5. FINANCES**

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2014-11

- 5.2 Déclaration des intérêts pécuniaires
- 5.3 Demande d'aide financière de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs - publicité
- 5.4 Demande d'aide financière de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs - déneigement
- 5.5 Demande d'aide financière de la Fondation cardio-vasculaire de Valleyfield et du Sûroit
- 5.6 Demande d'aide financière de l'École secondaire Soulanges
- 5.7 Demande d'aide financière de la Fédération de l'UPA de la Montérégie
- 5.8 Demande d'aide financière de l'organisme Grands frères grandes soeurs
- 5.9 Demande d'aide financière de la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil

## **COMITÉS DE GESTION**

### **6. SÉCURITÉ INCENDIE**

- 6.1

### **7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT**

- 7.1 Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 7.2 Approbation du décompte final de Les pavages D'Amour, autorisation du paiement et autorisation du signataire
- 7.3 Ouverture des soumissions et octroi de contrat pour la vidange et la déshydratation des boues des bassins 1 et 2
- 7.4 Résolution au ministère des Transports du Québec visant à sécuriser le ponceau situé près du 291, rue Sainte-Catherine (route 340)

### **8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC**

- 8.1

### **9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT**

- 9.1 Approbation de la facture de Dassyloi

### **10. LOGEMENTS SOCIAUX**

- 10.1 Mandat à un représentant municipal auprès du conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation Saint-Polycarpe

### **11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 11.1 Acquisition d'un terrain auprès de la Fabrique Notre-Dame-des-Champs, autorisation des signataires et mandat à un notaire

### **12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**

- 12.1

### **13. RÉGLEMENTS**

- 13.1 Avis de motion sur la présentation future de la Politique sur les couches jetables
- 13.2 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement établissant le taux de taxation pour l'année 2015
- 13.3 Adoption de la Politique d'aide financière
- 13.4 Adoption de la Politique numéro 4 établissant le rabais sur les produits offerts au restaurant du Centre sportif Soulanges pour les membres du conseil municipal et les employés municipaux

- 13.5 Adoption du Projet de règlement numéro 111-2012-01 modifiant le Règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement
- 13.6 Adoption du Projet de règlement numéro 112-2012-01 modifiant le Règlement de lotissement numéro 112-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement
- 13.7 Adoption du Projet de règlement numéro 113-2012-02 modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement
- 13.8 Adoption du Projet de règlement numéro 114-2012-01 modifiant le Règlement de construction numéro 114-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement

#### **14. AFFAIRES DIVERSES**

14.1

#### **15. RÉSUMÉ DU MAIRE**

#### **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **17. DIVERS**

17.1

17.2

#### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-11-206**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2014**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2014 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-11-207**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2014**

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2014 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-11-208**

**LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES**

Conformément aux articles 1022 à 1025 du *Code municipal*, le directeur général et secrétaire-trésorier soumet la liste des personnes endettées pour taxes.

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise Marie-Andrée Daoust, secrétaire-trésorière adjointe, à transmettre à la MRC de Vaudreuil-Soulanges le nom des personnes encore endettées pour les taxes qui n'auront pas été payées pour l'année 2013 afin de procéder à la vente des propriétés;

QUE le conseil municipal mandate Marie-Andrée Daoust, secrétaire-trésorière adjointe, afin de représenter la Municipalité de Saint-Polycarpe lors de la vente des propriétés pour taxes impayées en avril 2015;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise Marie-Andrée Daoust, secrétaire-trésorière adjointe, à transmettre à nos avocats via la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges, les noms des personnes encore endettées pour les autres services municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-11-209**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET 2015**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE la séance extraordinaire sur le budget 2015 soit fixée au 16 décembre, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2<sup>e</sup> étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2014-11-210**

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE**

CONSIDÉRANT QUE la couverture d'assurance est venue à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler pour l'année 2015,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie le renouvellement de la couverture d'assurance pour l'année 2015 au montant de 55 804 \$ incluant les taxes applicables, avec Ultima assurances et services financiers inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 55 804 \$ incluant les taxes applicables, à Ultima assurances et services financiers inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-211

**APPROBATION DE LA FACTURE DE DUNTON RAINVILLE AVOCATS**

La facture de Dunton Rainville avocats, datée du 20 octobre 2014 au montant de 8 726,56 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve les honoraires professionnels pour services rendus dans le dossier des négociations de la convention collective des employés municipaux;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Dunton Rainville avocats, totalisant 8 726,56 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-212

**ARRIVÉES ET DÉPARTS DE PERSONNEL**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche et le départ des personnes énumérées dans le rapport du mois d'octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-213

**REMPLACEMENT CONGÉ DE MATERNITÉ – TECHNICIEN(NE) EN PRÉVENTION INCENDIE CONJOINTEMENT AVEC LES MUNICIPALITÉS DE RIVIÈRE-BEAUDETTE ET DE SAINT-CLET**

SUITE au départ, pour congé de maternité, de la technicienne en prévention incendie,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'embauche d'un technicien(ne) en prévention incendie pour la durée du congé de la technicienne en prévention incendie et ce conjointement avec les municipalités de Rivière-Beaudette et de Saint-Clet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-214

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN(NE) SUPPLÉMENTAIRE EN PRÉVENTION INCENDIE CONJOINTEMENT AVEC LES MUNICIPALITÉS DE RIVIÈRE-BEAUDETTE ET SAINT-CLET**

CONSIDÉRANT le travail à accomplir en matière de prévention incendie,

il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'embauche d'un technicien (ne) supplémentaire à raison de 25h/semaine et ce conjointement avec les municipalités de Rivière-Beaudette et Saint-Clet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-215

**EMBAUCHE DES CHAUFFEURS AU SERVICE DU DÉNEIGEMENT MUNICIPAL POUR LA SAISON 2014-2015**

Suite à la recommandation du Comité de sélection,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe retienne les services de Maxime Bissonnette au poste de chauffeur de camion au Service du déneigement municipal pour la saison hivernale 2014-2015, selon l'entente intervenue entre les parties sur les conditions de travail. Les travaux comprennent l'entretien mécanique et autres tâches reliées à l'entretien des chemins d'hiver;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe retienne les services de Guillaume Pilon au poste de chauffeur de camion au Service du déneigement municipal pour la saison hivernale 2014-2015, selon l'entente intervenue entre les parties sur les conditions de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-216

**APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2014-11**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2014-11 au montant de 386 936,38 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2014-11 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe dépose une déclaration, mise à jour, mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe et de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

2014-11-217

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS – PUBLICITÉ**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe défraie le coût de 100 \$ pour l'insertion d'une publicité dans le feuillet paroissial de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-11-218**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS – DÉNEIGEMENT**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe contribue au déneigement des aires de stationnement de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs avec une subvention de 500\$, compte tenu que ces espaces sont souvent utilisés comme lieux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-11-219**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FONDATION CARDIO-VASCULAIRE DE VALLEYFIELD ET DU SURÔIT**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de la Fondation cardio-vasculaire de Valleyfield et du Suroît, par l'entremise de Stéphane Lanthier, a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe offre un certificat cadeau représentant une joute de golf avec voiturette lors de la soirée « Party à Stéphane ». Cette activité se tient dans le cadre d'une campagne de financement au profit de la Fondation cardio-vasculaire de Valleyfield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-11-220**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de l'École secondaire Soulanges, a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE CONTRIBUER à la cinquième édition du Tournoi Enduro de l'École secondaire en offrant un taux réduit pour les heures de glace utilisées lors de ce tournoi. Tous les profits seront remis à la Fondation de l'École secondaire Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-221

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fédération de l'UPA de la Montérégie a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-222

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE GRANDS FRÈRES GRANDES SŒURS DU SUROÏT**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de Grands frères et grandes sœurs du Suroît a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de Grands frères et grandes sœurs du Suroît.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-223

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE NOUVELLE-LONGUEUIL**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE cette demande consiste à réaliser des travaux de rénovation dans un local qu'occupe la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle Longueuil, au sous-sol du presbytère de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE les activités de la Société d'histoire et de généalogie implique également quatre autres municipalités;

APRÈS discussion,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe refuse la demande d'aide financière de la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil puisque le bâtiment à rénover n'est pas une propriété appartenant à la Municipalité de Saint-Polycarpe et de plus, il serait inéquitable que seuls les citoyens de Saint-Polycarpe contribuent financièrement à de tels travaux de rénovation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-224

**SUBVENTION AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU MUNICIPAL**

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU



QUE le conseil municipal atteste et confirme que les travaux d'amélioration du réseau routier municipal sont complétés sur le chemin Élie-Auclair, les montées Chénier, Cholette, Léger et des rues des Prés, des Loisirs, du Dr-Lortie, Legault et Sainte-Catherine et soumette par résolution au ministère des Transports du Québec la demande de remboursement pour un montant subventionné approuvé de 10 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-225

**APPROBATION DU DÉCOMPTE FINAL DE LES PAVAGES D'AMOUR, AUTORISATION DU PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE**

CONSIDÉRANT l'acceptation finale des travaux de conduites d'eau potable sur les rues Saint-Denis et Sainte-Anne;

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte final de Les pavages D'Amour pour les travaux de conduites d'eau potable sur les rues Saint-Denis et Sainte-Anne au montant de 9 745,31 \$, taxes incluses;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 9 745,31 \$, taxes incluses, à l'entrepreneur général Les pavages D'Amour.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Brisson, à signer le décompte final.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-226

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS ET OCTROI DE CONTRAT POUR LA VIDANGE ET LA DÉSHYDRATATION DES BOUES DES BASSINS 1 ET 2**

SUITE à une demande de soumission pour la vidange et la déshydratation des boues des bassins 1 et 2, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 10 novembre 2014 à 10 h 05.

Trois entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix \$</b>
ASDR Environnement	91,814.32\$
Veolia ES Canada services industriels Inc	129,250.30\$
Neault Solutions Environnement	131,570.49\$

APRÈS étude, analyse et discussions,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie le contrat pour la vidange et déshydratation des boues des bassins 1 et 2 au plus bas soumissionnaire conforme, soit ASDR Environnement. au montant de 91 814,32 \$ taxes incluses, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-227

**RÉSOLUTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC VISANT  
À SÉCURISER LE PONCEAU SITUÉ PRÈS DU 291, RUE  
SAINTE-CATHERINE (ROUTE 340)**

CONSIDÉRANT les travaux effectués par le ministère des Transports du Québec au ponceau situé près du 291, rue Sainte-Catherine (Route 340);

CONSIDÉRANT QUE l'intervention du ministère des Transports du Québec visait à réduire l'ouverture des joints entre les diverses sections de tuyau à chaque extrémité du ponceau;

CONSIDÉRANT QUE les employés du ministère des Transports du Québec ont constaté sur place que les joints entre les tuyaux étaient aussi ouverts sous la chaussée;

CONSIDÉRANT QUE pour fermer les joints entre toutes les sections de tuyau, le ministère des Transports du Québec devra reconstruire le ponceau;

CONSIDÉRANT QUE les travaux n'ont donc pas été complétés et que la largeur du ponceau dans son état actuel est beaucoup plus étroite qu'avant ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE pour les raisons ci-dessus invoquées la sécurité des usagers empruntant ce ponceau est compromise;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

DE DEMANDER au ministère des Transports du Québec de sécuriser le ponceau près du 291, rue Sainte-Catherine (Route 340) en élargissant le ponceau comme il était avant les travaux ci-dessus mentionnés et en y installant des glissières de sécurité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-228

**APPROBATION DE LA FACTURE DE DASSYLOI**

La facture de Dassyloi, datée du 9 septembre 2014 au montant de 28 684,83 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve les travaux de nettoyage et d'inspection du réseau pluvial, par Vector et unité TV, sur les rues Legault, du Parc ainsi que sur le chemin Élie-Auclair;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Dassyloi, totalisant 28 684,83 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-11-229

**MANDAT À UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION SAINT-POLYCARPE**

CONSIDÉRANT la démission de Réjean Pilon comme représentant municipal à l'Office municipale d'habitation de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater un nouveau représentant municipal auprès du Conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate Pierre Régimbald comme représentant municipal au sein du Conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation de Saint-Polycarpe, pour un terme de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-230

**ACQUISITION D'UN TERRAIN DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, AUTORISATION DES SIGNATAIRES ET MANDAT À UN NOTAIRE**

ATTENDU QUE l'offre d'achat par la Municipalité de Saint-Polycarpe à la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs faisant l'objet de la résolution 2014-09-143 de ce conseil a été acceptée aux prix et conditions y mentionnés;

POUR CE MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe acquière de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-des-Champs un terrain composé des lots 3 765 936 et 3 766 192, au cadastre du Québec, d'une superficie d'environ 3 345 mètres carrés pour le prix de 4 600 \$ payable à la signature du contrat de vente;

D'AUTORISER le maire, Jean-Yves Poirier, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Brisson, à signer l'acte de vente correspondant de même que tous les documents nécessaires ou utiles pour donner effet aux présentes avec pouvoir d'y apporter toutes les modifications par eux jugés utiles dans l'intérêt de la municipalité; et

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe retienne les services professionnels de Me Jean-Claude Pharand, notaire, afin de rédiger l'acte de vente visé aux présentes de même que tous autres documents nécessaires ou utiles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-231

**AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION FUTURE DE LA POLITIQUE SUR LES COUCHES JETABLES**

Avis de motion est donné par la conseillère Virginie Damien sur la présentation future de la Politique sur les couches jetables.

- 2014-11-232**      **AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2015**
- Avis de motion est donné par la conseillère Guylaine Myre sur la présentation d'un futur règlement établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2015.
- 2014-11-233**      **ADOPTION DE LA POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE**
- ATTENDU QU'une copie de la Politique d'aide financière a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;
- ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,
- il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU
- QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte la Politique d'aide financière.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 2014-11-234**      **ADOPTION DE LA POLITIQUE NUMÉRO 4 ÉTABLISSANT LE RABAIS SUR LES PRODUITS OFFERTS AU RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF SOULANGES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL ET LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**
- ATTENDU QU'une copie de la Politique numéro 4 établissant le rabais sur les produits offerts au restaurant du Centre sportif Soulanges a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;
- ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,
- il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU
- QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte la Politique numéro 4 établissant le rabais sur les produits offerts au restaurant du Centre sportif Soulanges pour les membres du conseil municipal et les employés municipaux.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.
- 2014-11-235**      **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 111-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 111-2012 AFIN D'AMENDER OU DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DE CE RÈGLEMENT**
- ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 111-2012-01 modifiant le Règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 111-2012-01 modifiant le Règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-236

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 112-2012-01  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 112-2012  
AFIN D'AMENDER OU DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DE CE  
RÈGLEMENT**

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 112-2012-01 modifiant le Règlement de lotissement numéro 112-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 112-2012-01 modifiant le Règlement de lotissement numéro 112-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-237

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 113-2012-02  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 113-2012 AFIN  
D'AMENDER OU DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DE CE  
RÈGLEMENT**

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 113-2012-02 modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 113-2012-02 modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-11-238

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 114-2012-01  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 114-2012  
AFIN D'AMENDER OU DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DE CE  
RÈGLEMENT**

ATTENDU QU'une copie du Projet de règlement numéro 114-2012-01 modifiant le Règlement de construction numéro 114-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 114-2012-01 modifiant le Règlement de construction numéro 114-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**INFORMATIONS DU MAIRE**

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Fête de l'Halloween et remerciements aux pompiers et bénévoles
- Clinique de vaccination au Centre sportif Soulanges
- Clinique de sang au Centre sportif Soulanges
- Lac à l'épaule et plans d'actions 2015
- Pacte fiscal
- Guignolée 2014 ( 6 décembre)
- Hommage posthume à André Poirier
- Hommage aux anciens combattants (Jour du souvenir)

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance.

Les sujets traités sont les suivants :

- Salaires d'octobre
- Cabanon non-conforme
- Compteurs d'eau
- Guignolée
- Fermeture du marché Bonichoix
- Règlement Q2 R22
- Redécoupage électoral fédéral
- Clinique de sang
- Sel de déglacage
- Subvention TECQ
- Extincteurs de feu
- Lac à l'épaule

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

À 21 h 40, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente  
séance ordinaire du 10 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier,

Le maire,

\_\_\_\_\_  
Jacques Brisson

\_\_\_\_\_  
Jean -Yves Poirier